

Prorogation de la deuxième période de souscription

FCP HELION SEPTIM

Fonds commun de Placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n° 58-2017 du 6 novembre 2017

Adresse : 17, rue du Libéria- 1002 Tunis

La société de gestion HELION CAPITAL, en sa qualité de gestionnaire de FCP HELION SEPTIM informe les porteurs de parts et le public que la deuxième période de souscription aux parts dudit FCP, initialement fixée du 6 septembre 2019 au 6 mars 2020 est prorogée jusqu'au **3 avril 2020**.